



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 novembre 2021

Présents : BOURDIER Christian, CHAGNAUD Patrick, DAMOUR Christophe, DELORME-LEWIS Véronique, MARTINAUD Éric, MARTINAUD Sébastien, MÉNAGER Alain

Absents :

Secrétaire : DAMOUR Christophe

Délibération 1 : Validation des statuts de la CdC

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les statuts de la Communauté de Communes déterminent son périmètre, son siège et les compétences qui lui sont transférées. Or depuis la dernière fusion de la CdC Tude et Dronne avec la CdC Horte et Lavalette, les nouveaux statuts n'ont pas été formellement approuvés. Une délibération doit être prise pour régulariser cette situation.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les statuts de la CdC Lavalette Tude Dronne.

Délibération 2 : Approbation des décisions modificatives budgétaires

Monsieur la Maire présente au Conseil Municipal des décisions modificatives :

1- Régularisation d'un déséquilibre budgétaires

Invest. Dépenses Art 21 318 Chap 041 Opération d'ordre Frais d'études	+0,20 €
Art 2181 Chap 21 Installation générale	-0,20 €

2- Régularisation dépassement de budget d'un chapitre

Fonct. Dépenses Art 6553 Chap 65 Service incendie	+2 000 €
Art 739 211 Chap 14 Attribution de compensation	-2 000 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Débat : Comparaison des offres des opérateurs pour le raccordement à la fibre optique

Le réseau Très Haut Débit est ouvert sur la commune. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un tableau comparatif de différentes offres d'opérateurs de communications électroniques.

Débat : Présentation de la proposition de la société NEOEN pour l'implantation d'éoliennes

La société NEOEN a identifié un site potentiellement propice à l'implantation d'éoliennes (La Combe du Puits). Le Conseil Municipal se montre réservé sur ce projet compte tenu des nuisances prévisibles. Pour autant, vu les enjeux liés à la nécessité de production d'énergie alternative aux énergies fossiles, le Maire propose que la société NEOEN précise son projet, afin que le Conseil Municipal puisse émettre un avis fondé.

Information : Organisation du concert « Au Choeur du Lary » du 05 décembre

La Chorale « Au Choeur du Lary » donnera un concert de chants de Noël en l'église de Saint-Laurent des Combes le dimanche 05 décembre à 15h30.

Un apéritif sera offert par la commune et le comité des fêtes à l'issue du concert.

Les conseillers municipaux mettront en place des affiches à partir de mi-novembre.

Information : Bilan de la mise en place par CALITOM de la redevance spéciale collectivité

Suite à la mise en place par CALITOM d'une redevance spéciale collectivité, les bacs de collecte du cimetière ont été remplacés par des zones de dépôt gérées par la commune, et un bac de 180 l a été affecté à la collecte des ordures ménagères de la salle communale. Grâce à ces mesures, le montant de la redevance spéciale est passé de 1 286,87 € à 116,99 € (prévisions CALITOM).

Questions diverses :

- **Question diverse 1** : 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre sera célébrée conjointement avec la commune de Saint-Martial à 11h au monument aux morts de Saint-Laurent des Combes et 11h30 au monument aux morts de Saint-Martial. Elle sera suivie d'un apéritif offert par les communes.

- **Question diverse 2** : Repas des habitants 2022

Si l'évolution de la pandémie de COVID-19 le permet, l'organisation de ce repas est prévue le dimanche 30 janvier 2022.

- **Question diverse 3** : Utilisation salle communale

Mme Valérie MAUBOIS souhaite utiliser la salle communale pour organiser un défilé de lingerie le samedi 11 décembre. Après débat, le Conseil Municipal décide que la salle lui sera mise à disposition à titre gracieux.

- **Question diverse 4** : Réfection de la toiture de la salle communale

La réfection de la toiture de la salle communale est terminée, l'entreprise Montauban a également recouvert l'appentis de rangement qui la jouxte, sans surcoût.

La prochaine réunion est fixée au lundi 6 décembre 2021.

Clôture de la séance à 22h30